



Proposition du 22 novembre 2024 de
Co-Analyse Apprenante des Pratiques Professionnelles
De janvier à décembre 2025
Pour l'Union Départementale des CCAS 44

Entre **Créa'Thera - Accompagnement/Formation/Facilitation**, situé 5 rue Bonne Fontaine, 44680 Sainte-Pazanne, représenté par Isabelle DOUILLARD

Et le COMMANDITAIRE :

Union Départementale des CCAS 44
Mme HAKEM, présidente de l'UDCCAS
1 bis place saint similien, BP 63625
44036 Nantes cedex 1

DEMANDE : Co-Analyse Apprenante de la Pratique Professionnelle (CoAAPP)

BENEFICIAIRES : les travailleurs sociaux des CCAS de la zone estuaire

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le groupe de travailleurs sociaux de l'estuaire souhaite conserver la CoAAPP, outil essentiel tant pour maintenir la qualité de l'accompagnement des usagers que la prévention des risque psychosociaux. La complexité des situations sociales et relationnelles expose régulièrement les professionnels à une charge émotionnelle et mentale, le travail en partenariat vient aussi les confronter dans leur posture et leurs positionnements.

Ces temps de respiration hors des contraintes du quotidien, permettent de discerner les enjeux des situations, de clarifier les problématiques. Nous repérons les leviers d'amélioration au niveau des situations ou des postures professionnelles. Lors de ces échanges formatifs, les professionnels sont co-acteurs, ils apportent leurs expériences, leurs points de vue, le formateur facilite l'émergence des leviers, la montée en compétence, la créativité face aux situations submergeantes et apporte des concepts et des outils réutilisables dans le quotidien professionnel. La période est délicate et le turn over des équipes (dirigeants, collègues ..) , ce point de rencontre et de réflexivité régulier est un point de repère et d'entraide pour l'ensemble des participant·es.



Objectifs

- Accompagner et soutenir les professionnels dans leur pratique
- Discerner les éléments constitutifs des situations, leurs interactions afin d'objectiver les leviers d'amélioration.
- Déterminer une feuille de route respectant les missions du professionnel dans son cadre d'intervention, les personnes accompagnées et les parties prenantes de la situation.
- Se familiariser aux outils de la relation, de l'organisation, de la gouvernance utiles aux situations professionnelles (PNL, pratiques narratives, gestion du temps, coopération, gestion du stress)
- Utiliser les situations comme support d'apprentissage permanent quant à son positionnement, ses valeurs, son identité professionnelle en lien avec les missions confiées et leurs limites.
- Passer de l'implication personnelle à l'investissement professionnel.
- Se perfectionner à l'utilisation des outils de la relation, de l'organisation, de la coopération, de la gestion du temps et du stress.

Déroulement et apports

Créer un climat de confiance

Isabelle Douillard, Intervenante facilitatrice formée notamment par Hexafor, connaît le groupe depuis 2014. Malgré un climat déjà créé, les éléments suivants restent incontournables :

- Accueil des nouveaux participants : connaissance mutuelle, attentes des participants, spécificité des professionnels (postes et compétences)
- Mise au point des objectifs de la CoAAPP précisés par le commanditaire avec mise en relation des attentes des professionnels. Ce qui donne lieu à l'élaboration d'un document référence.
- Chaque séance est ponctuée d'un tour de table comprenant l'état des participants au niveau professionnel (gestion de la charge de travail, des relations interprofessionnelles, de l'organisation personnelle) et des situations à aborder (donner suite à une co analyse ou nouvelle situation).

Etablir l'ordre du jour de la rencontre

- L'utilisation d'outils de coopération permet de décider ensemble de l'ordre du jour. Les critères de choix sont déterminés par le groupe lui-même (urgence, complexité, implication).
- Des demandes peuvent émerger quant à l'utilisation d'outils optimisant l'accompagnement ou des thématiques précises.
- Il n'est pas demandé de travail en amont de la rencontre, simplement d'être en veille et lorsqu'une situation nécessite un temps de co analyse, le professionnel prévoit une présentation explicite.
- Certains sujets peuvent être reportés à la séance suivante.



Présentation d'une situation

Le professionnel explicite la situation pendant que l'intervenant cartographie ce qui est dit (sous forme de carte euristique). Le groupe pose des questions afin d'avoir une vision globale et précise de la demande du professionnel.

Co analyse apprenant

Au fil de l'explicitation et au vu de la carte de la situation, l'intervenante pose des questions guidant la réflexion de tous, notamment les suivantes :

- Vers quoi serait-il bon que la situation évolue ?
- Quels sont les freins à cette évolution ?
- Quels sont les leviers à cette évolution

Ces questions permettent d'aborder d'éventuelles précisions sur la demande et le contexte, le cadre de la demande de la personne accompagnée et le dispositif d'intervention, les relations entre les parties prenantes, le partenariat établi interne et externe, la posture du professionnel.

Co création de la feuille de route

Face à l'ensemble des éléments, l'ensemble du groupe est sollicité pour trouver les leviers pertinents. L'intervenante peut guider par des questions, des apports conceptuels ou méthodologiques.

Le professionnel détermine alors les actions qu'il compte mener pour faire évoluer la situation.

L'écologie des objectifs est mesurée afin que la feuille de route soit un soutien pour le professionnel et la situation.

Mise en perspective

Chacun des professionnels est interpellés sur ce que lui apprend cette situation de ses valeurs, de ses compétences, de ses besoins.

Temps formatif

Au cours des co analyse, l'intervenante utilise des approches, des concepts et méthodologie. Elle prend un temps pour expliciter les outils ou former ponctuellement à leur utilisation en fonction des demandes du groupe (outils de coopération, questions narratives, outils de communication...)

Modalités pédagogiques

Cadre de respect

- Des différences, de non-jugement, de confidentialité posée par le groupe pour le groupe.
- D'une éthique dans les descriptions des situations et des personnes accompagnées.
- D'un engagement de participation dans un groupe stable.
- De la mission de l'instance CoAAPP : tel que mentionné au début et différent de la régulation de l'intuition ou d'un espace de décision.



Ce temps est construit de manière à permettre aux professionnels d'être co-auteur, d'une manière générale,

- Un processus d'inclusion basé sur l'instauration d'un climat relationnel, d'échanges sur les expériences et expérimentations, sur les objectifs de la formation et des attentes des stagiaires.
- Un Temps formatif : présentation d'outils (rappels et apports théoriques en lien avec des expériences).
- Expérimentation : les stagiaires sont invités à reproduire sous la forme la plus pertinente (sous-groupe, grand groupe, ...).
- Echanges et feed back : le groupe ou les stagiaires s'auto évaluent sur leur capacité à entrer dans la démarche, utiliser les apports. Des partages peuvent avoir lieu dans la bienveillance et la coopération.
- Apports théoriques et méthodologiques en fonction des situations traitées

Les approches utilisées par la formatrice sont :

La sociocratie, les pratiques narratives, La PNL, les approches créatives, l'intelligence collective, le world café, le forum ouvert, les approches psycho corporelles, des mises en situation, la communication bienveillante, l'ergonomie.

L'évaluation :

Elle se fait tout au long de l'action. A chaque séance, en milieu d'année et en fin d'action entre les parties prenantes (le groupe, l'UDCCAS et l'intervenante). Cette dernière se fait à partie d'une enquête en ligne.

Le Public :

Commune Structure	Nom Prénom 10 participantes	Adresse CCAS	Téléphone
Donges CCAS			
Trignac CCAS			
Montoir de Bretagne CCAS			
La Plaine CCAS			
Pornic CCAS			
Pornichet CCAS			
Saint Michel Chef Chef CCAS			



Modalités d'intervention

- **Public** : 15 professionnels/elles maximum, travailleurs/euses sociaux/ales : conseiller/ères en économie sociale et familiale, Assistant/e social/e, responsable de service, assistant/e administratifs/ves.
- **Durée/horaires** : 3 heures par session de 9h à 12h
- **Fréquence** : mensuelle - du 10 janvier 2025 à 18 décembre 2025
- **Lieux/dates** : (lieux à confirmer)
 1. Vendredi 10 janvier 2025 à Pornic – 60 km
 2. Vendredi 7 février – Trignac – 105 km
 3. Jeudi 13 mars - Pornichet – 130 km
 4. Jeudi 3 avril - Pornic – 60 km
 5. Jeudi 22 mai - Trignac – 105 km
 6. Jeudi 3 juillet - Pornichet – 130 km
 7. Jeudi 11 septembre – Pornic – 60 km
 8. Vendredi 17 octobre – Pornichet – 130 km
 9. Jeudi 27 novembre - Trignac – 105 km
 10. Jeudi 18 décembre 2025 – Pornic – 60 km
- **Intervenante** : Isabelle DOUILLARD,
- **Coût pour une session** (prix HT, TVA applicable de 20%) :
 - Honoraires : 399 HT X 10 séances soit 3990 HT (4788€ TTC)
 - Frais transport : facturés au barème URSAFF, ils seront refacturés au réel chaque mois en fonction des lieux qui sont quelque fois changeants. (Soit environ 950 km x 0,636 = 604,2 HT soit 725,04 €TTC)

En contrepartie de cette intervention, les CCAS de l'UDCCAS (dont dépendent les 10 participantes inscrites sur le tableau sur les 13 au total) s'engagent à régler la somme de 3534€ TTC, la facturation sera établie au prorata des inscrits par CCAS, cette dernière sera mensuelle.

CCAS Donges	1 personne	353,4 € HT	424,08€ TTC	Soit 42,5€TTC par séance
CCAS Trignac	1 personne	353,4 € HT	424,08€ TTC	Soit 42,5€TTC par séance
CCAS Montoir de B	1 personne	353,4 € HT	424,08€ TTC	Soit 42,5€TTC par séance
CCAS La Plaine	1 personne	353,4 € HT	424,08€ TTC	Soit 42,5€TTC par séance
CCAS Pornic	3 personnes	1060,2 € HT	1272,24 TTC	Soit 127,23€TTC par séance
CCAS Pornichet	2 personnes	706,8 € HT	848,16€ TTC	Soit 84,42€TTC par séance
CCAS Saint Michel CC	1 personne	353,4 € HT	424,08€ TTC	Soit 42,5€TTC par séance

Toute absence d'un participant sera néanmoins facturée au CCAS concerné.

Les honoraires et frais ci-dessus seront facturés à l'issue de chaque séance.

Cachet et signature précédés de « BON POUR ACCORD »

Bon pour accord

Abbassia HAKEM

